

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :

**Autorisation de déposer
une demande de permis
de construire pour les
FORGES MONDIERE**

SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 17 janvier 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre
CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ,
Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Monique
MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre
SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC,
Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU,
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Hélène BOUDON à Martine MUNOZ,
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON,
Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,
Serap ALP à Farida LAID,
Francis ROUX à Eric BOUCOURT

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

AUTORISATION AU MAIRE A DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LES FORGES MONDIERE

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- **Vu** le code de l'urbanisme ;
- **Vu** la DCM 2023-60 du 31 juillet 2023;

- **Considérant** qu'il est urgent de faire réaliser des travaux de mise en sécurité et de sauvegarde du bâtiment ;
- **Considérant** qu'un marché public de maîtrise d'œuvre dans le cadre de ces travaux de sauvegarde est conclu avec l'entreprise TRIAGONAL ARCHITECTURE (par DCM 2023-60) ;

Ces travaux relevant d'un permis de construire, il est nécessaire d'autoriser le Maire à déposer le dossier correspondant.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 22 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU) ET 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Serap ALP et Francis ROUX)

- **Autorise** le Maire à déposer les demandes d'autorisation au titre de l'urbanisme, pour les travaux des Forges Mondière ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Didier STURMA



Le Maire,



Stéphane RODIER